

# Magazine de la COVATI



COVATI  
COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DES VALLEES DE LA TILLE ET DE L'IGNON

Été 2022 - N°25

# Sommaire

**4** | **Finances - budget**  
• Répartition des coûts par service  
• Budgets 2022

**8** | **Développement économique**  
• Ils se sont installés sur le territoire...  
• La culture du chanvre : un maillon économique pour une construction et une alimentation durables et locales  
• Le Pacte régional

**10** | **Ressources humaines**  
Nouveaux visages

**11** | **Actions sociales**  
• Reprise des activités  
• Convention territoriale globale (CTG)

**13** | **Enfance-jeunesse**  
• Convention territoriale globale (CTG)  
• Les petits explorateurs

**17** | **Sport**  
• Parcours d'orientation  
• Sport dans les écoles  
• Label Terre de jeux 2024  
• Piscine intercommunale

**18** | **SPANC**  
L'entretien d'une fosse septique

**19** | **Travaux - voirie**  
• Nouvelle équipe  
• Le Trésor public déménage

**20** | **Tourisme**  
• Randonnée et VTT, des sentiers à préserver  
• Place à la curiosité et à la découverte !

**22** | **École de musique**  
Festival *Cov'Artistes*

**23** | **Agenda**

## Magazine de la Covati n°25 - Été 2022

**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION** : Luc Baudry • **RÉDACTION** : Vice-présidents et service communication

**PHOTOS** : Covati, sauf mention • **MISE EN PAGE** : Perrine Latouche

**IMPRESSION** : I.C.O. 17-19 rue des Corroyeurs - 21000 Dijon • **TIRAGE** : 6 500 exemplaires • **DÉPÔT LÉGAL** : à parution

**PHOTO DE COUVERTURE** : Salle communautaire

### Covati

4 allée Jean-Moulin  
21120 Is-sur-Tille  
03 80 95 32 41  
www.covati.fr



### Office de tourisme des vallées de la Tille et de l'Ignon

Place de la République  
21120 Is-sur-Tille  
03 80 95 24 03  
www.covati-tourisme.fr





# Édito

L'été qui se profile a une saveur particulière, celle du plaisir de pouvoir enfin célébrer l'arrivée des beaux jours, après 2 années de restrictions. Au cœur d'une actualité morose, marquée par la crise, notre intercommunalité a misé sur le retour du lien social et des activités de plein air. Nous nous réjouissons de vous retrouver lors des grands événements portés par la Covati, tels que le Bike and Run de la truffière (pour les plus sportifs), la fête de la truffe et des papilles (pour les plus épicuriens) ou le salon seniors (pour les plus expérimentés).

Ni les conséquences économiques de la pandémie, ni celles de la guerre en Ukraine, pourtant lourdes sur les budgets intercommunaux, n'ont entamé notre engagement à vos côtés.

Les articles de ce magazine détaillent les actions menées afin de continuer à œuvrer au développement de notre territoire. Celui-ci passera par le maintien d'un niveau d'investissement fort. Trois projets majeurs sont au programme cette année : l'achat et la rénovation d'un local de 250 m<sup>2</sup>, afin d'y installer le nouveau service de gestion comptable, les travaux du futur terrain de football synthétique et la construction d'une micro-crèche à Til-Châtel.

En pages 4 à 6, vous découvrirez les coûts des services dont chaque habitant peut bénéficier et pourrez apprécier la contribution de la Communauté de communes dans la prise en charge de ces coûts. Celle-ci permet de rendre ces services attractifs et accessibles pour ses usagers.

Protectrice envers ses habitants, la Covati a fait le choix de ne pas accroître ses taux d'impositions en 2022, ce qui permettra de limiter l'impact de l'inflation sur les ménages de notre intercommunalité. En ce qui concerne les entreprises, notre soutien s'est notamment matérialisé par le biais du Pacte Régional.

Vous aider à bien vivre, bien grandir et bien vieillir dans notre territoire est notre préoccupation constante. Une grande enquête publique a été réalisée au mois d'avril afin d'identifier vos besoins. Ce diagnostic social débouchera sur la mise en place d'une stratégie d'action globale qui nous permettra de préserver et d'améliorer la qualité de vie au sein de notre Communauté de communes.

Enfin, je suis fier de vous annoncer l'obtention par notre intercommunalité du label Terre de jeux 2024. Cette distinction récompense notre engagement dans la promotion du sport et des valeurs sportives sur notre territoire. Les parcours d'orientation, initiés par la Covati pendant le 2e confinement, en sont un bel exemple. Plébiscités par les familles des vallées de la Tille et de l'Ignon, leur retour dans nos villages depuis le mois d'avril a été accueilli avec enthousiasme.

Je vous souhaite de passer un excellent été et vous invite à profiter pleinement des nombreuses activités de plein air (randonnée, VTT, piscine...) à votre disposition !

**Luc Baudry,**  
Président

# Répartition des coûts par service

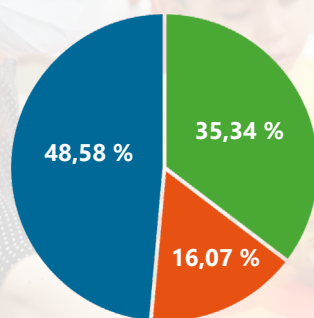
La répartition des coûts ci-dessous met en lumière l'apport de la Covati dans 6 grands services assurés par la Communauté de communes pour ses habitants.

Les niveaux d'engagements permettent de rendre ces services attractifs et accessibles pour les usagers du territoire.

## Service enfance-jeunesse

**Coût total du service : 2 056 581 €**

- Reste à charge pour la Covati
- Coût payé par les utilisateurs
- Dotations et subventions



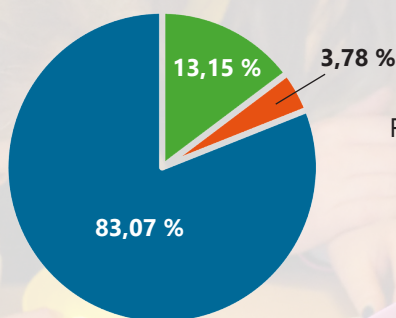
- **Repas**  
Coût total : **4,77 €**  
Reste à charge pour la Covati : **1,57 €**
- **Pause méridienne (repas + accueil)**  
Coût total : **11,77 €**  
Reste à charge pour la Covati : **5,65 €**
- **Extrascolaire (par heure et par enfant)**  
Coût total : **5,52 €**  
Reste à charge pour la Covati : **2,3 €**

## Service petite enfance

**Coût total du service : 262 614 €**

- Coût total moyen par heure : **10,75 €**
- Reste à charge moyen pour la Covati par heure : **8,92 € \***

*\* Les montants ci-contre portent sur le Relais petite enfance, les charges de bâtiments et les prestations des structures de gestion (ADMR et AGMCP)*

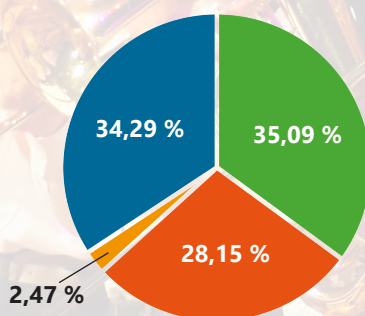


- Reste à charge pour la Covati
- Réservation de places des entreprises
- Dotations et subventions

## École de musique

**Coût total du service : 266 447 €**

- Reste à charge pour la Covati
- Coût payé par les utilisateurs
- Dotations et subventions
- Autres recettes



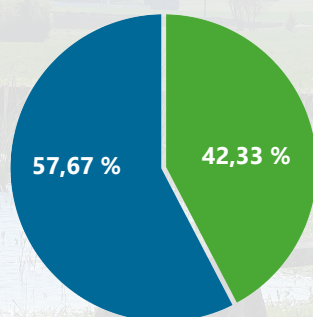
- Coût total par élève et par an : **1 044,89 €**
- Reste à charge pour la Covati par élève et par an : **358,28 €**



## Office de tourisme

**Coût total du service : 139 431 €**

- Coût total par habitant : **10,09 €**
- Reste à charge pour la Covati par habitant : **5,82 €**

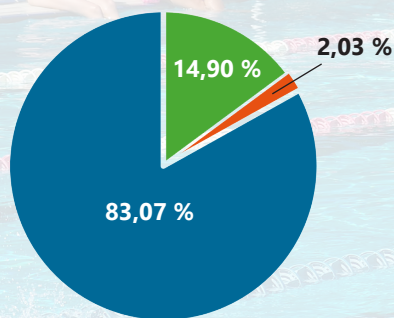


- Reste à charge pour la Covati ■
- Reversement de l'Office de tourisme ■

## Piscine

**Coût total du service : 201 448 €**

- Reste à charge pour la Covati
- Coût payé par les utilisateurs
- Dotations et subventions

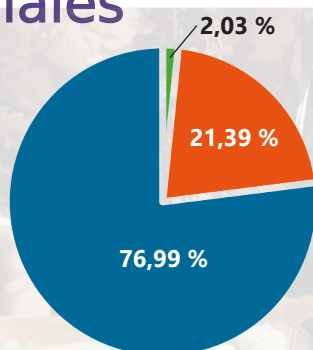


- Coût total par habitant : **14,58 €**
- Reste à charge pour la Covati par habitant : **12,11 €**

## Service actions sociales

**Coût total du service : 193 808 €**

- Coût total par habitant : **14,02 €**
- Reste à charge pour la Covati par habitant : **10,80 €**



- Reste à charge pour la Covati ■
- Coût payé par les utilisateurs ■
- Dotations et subventions ■



Le budget 2022 a été réalisé dans le contexte de hausses conjoncturelles des charges que nous connaissons (énergies, coût des matières premières, inflation...).

Grâce à quelques nouvelles recettes telles que la location des terrains du parc photovoltaïque et à des finances saines, nous avons pu garder les mêmes taux d'impositions afin de ne pas alourdir la charge de la fiscalité sur le budget des ménages.

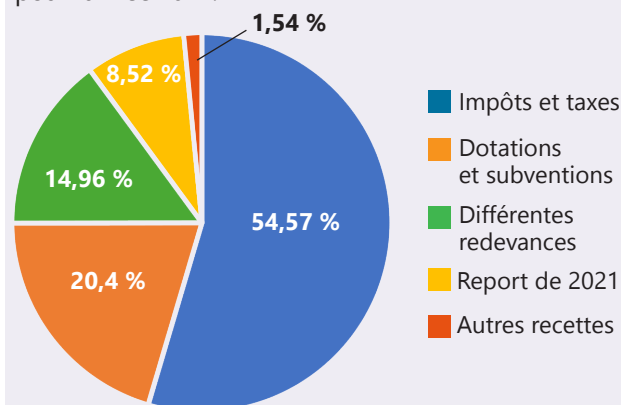
Le budget principal et les budgets annexes 2022 votés le 17 mars dernier se présentent comme suit :

## Budgets 2022

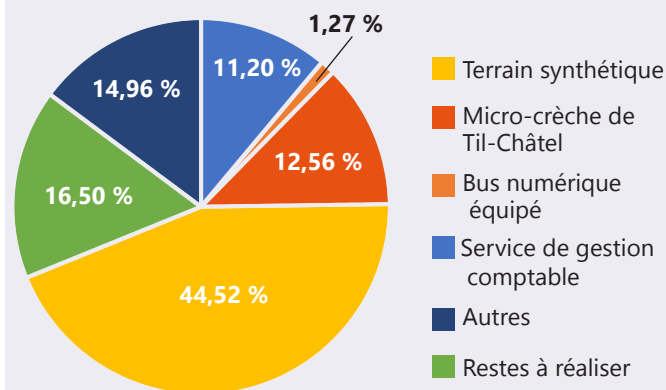
	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
<b>Budget général</b>	7 826 338 €	3 940 398 €	11 766 737 €
<b>Service Public d'assainissement non collectif (SANC)</b>	43 669 €	12 000 €	55 669 €
<b>Parc d'activités Seuil de Bourgogne</b>	2 087 886 €	2 473 684 €	4 561 570 €
<b>Office de Tourisme</b>	96 132 €	9 350 €	105 482 €
<b>TOTAL Dépenses</b>	10 054 025 €	6 435 432 €	16 489 458 €
<b>TOTAL Recettes</b>	10 571 579 €	6 437 916 €	17 009 496 €

## ZOOM ET CHIFFRES CLÉS DU BUDGET PRINCIPAL

Les **recettes de fonctionnement** s'établissent à 8 342 417 € pour l'année 2022.



Concernant **l'investissement**, la Covati a souhaité poursuivre son programme qui s'élève à 3 940 398 €.



**Christophe Monot**  
Vice-président en charge des finances,  
du transfert de compétences  
et de la mutualisation



# Ils se sont installés sur le territoire...



**L'M Beauté institut**  
**Mathilda Lucas**  
 11 rue du Clos  
 21120 Til-Châtel  
 07 86 26 00 59  
 lm\_beaute@yahoo.com

**LM Beauté**

**lm\_beaute\_**

Mathilda a ouvert son institut fin janvier dans la commune de Til-Châtel. Elle pratique les soins du visage et du corps, les massages, le réhaussement de cils, le traitement anti-callosités pour les pieds, le maquillage et l'épilation.

Elle définit son institut comme un endroit cocooning où le bien-être et la détente sont une priorité.

#### Horaires

- Lundi : de 14 h à 18 h 30
- Mardi, mercredi et vendredi : de 9 h à 18 h 30
- Samedi : de 9 h à 12 h 30
- **Fermé le jeudi**



## Ô doux poils

**38 rue Dominique-Ancemot**  
**21120 Is-sur-Tille**  
**06 63 42 78 66**  
**odouxpoils@outlook.fr**

**Odouxpoils**

Marion Thueillon propose un toilettage pour votre chien ou votre chat, quelle que soit la race, ainsi que de la vente d'accessoires et de friandises pour vos NAC, chiens ou chats.

#### Horaires

- Mardi de 9 h à 18 h
- Mercredi de 9 h à 17 h
- Samedi de 8 h 30 à 14 h



## L'atelier d'Erell

**3 place Jean-Durand**  
**21120 Is-sur-Tille**  
**03 80 95 06 09**

Erell Lissilour est devenue, depuis le 1<sup>er</sup> mars, la nouvelle gérante de la boutique *L'atelier d'Erell*, anciennement *Aux corolles*.

Fort(e) d'une expérience de 16 ans dans le métier de fleuriste, Erell souhaite développer son activité à Is-sur-Tille et partager son savoir faire et sa passion au travers de cours d'art floral.

#### Horaires d'ouverture

- du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h
- dimanche de 9 h 30 à 12 h 30



## RIGAUD PAYSAGE

**Jérémy Rigaud**  
**06 51 27 46 31**  
**rigaudpaysage21@gmail.com**  
**www.rigaudpaysage.com**

Entrepreneur agréé au service à la personne, Jérémy Rigaud propose d'entretenir vos espaces verts (taille de haies et arbustes, tonte, plantations, désherbage, débroussaillage...) dans un périmètre de 40 km autour d'Is-sur-Tille.

**Horaires** : du lundi au vendredi de 8 h à 18 h.



## Rosso E Verde

**Place du Champ-de-Foire**  
**21120 Til-Châtel**

Conception des pizzas matin et soir et remplissage des kiosques le midi, au plus tard à 13 h 30.

**7 jours sur 7, 24 heures sur 24**

## CR Esthétique

**Clémence Rousseau**  
**06 28 28 94 34**

**rousseau.clemence@orange.fr**

**CR Esthétique**

**cr\_esthetique\_**

Clémence Rousseau a créé son auto-entreprise d'esthétique à domicile, basée sur la commune de Gemeaux. Elle intervient dans un rayon de 20 km pour vous proposer soin du visage, beauté du regard, maquillage, beauté des mains, beauté des pieds et épilation.

#### Horaires

- Mercredi de 9 h à 19 h
- Jeudi de 13 h 30 à 19 h





**2021 a été le départ d'un projet ambitieux de création d'une filière chanvre sur le territoire.**

# La culture du chanvre, un maillon économique pour une construction et une alimentation durables et locales

Sous l'impulsion de la Covati, des partenaires privés (Alentour, GEDA de la Tille) et publics (AMR21, Institut Agro Dijon, ESIREM) ont mis en place les premières pierres de ce projet qui vise à garantir un approvisionnement local en paille de chanvre à l'entreprise ALENTOUR, tout en offrant aux agriculteurs la possibilité de diversifier leurs récoltes avec une culture ne nécessitant pas de produits phytosanitaires.

L'expérience de cette première année a permis de constater que le chanvre est une plante qui peut s'adapter au climat et aux sols du territoire. Parmi les grandes actions réalisées, nous pouvons citer :

- l'organisation d'ateliers sur la technique de culture,
- la réalisation d'essais techniques au laboratoire de l'ESIREM,
- la rédaction d'une étude de faisabilité et de développement de la filière par l'Institut Agro Dijon (Ex AgroSup),
- des investissements en matériel pour la récolte et la transformation du chanvre.

Pour entretenir la dynamique de projet, de nouveaux objectifs ont été fixés afin de consolider et améliorer les pratiques agricoles afin d'obtenir une paille de qualité, d'ouvrir la porte à l'exploitation de la graine de chanvre pour l'alimentation et de

développer le processus de transformation, pour produire un matériau isolant destiné à prendre une place de plus en plus importante dans le paysage local grâce à ses caractéristiques thermiques, phoniques et hygroscopiques.

### Au niveau de la construction

Plusieurs bâtiments du territoire utilisent déjà ce matériau (maison témoin à Lux, salle de réception au château d'Arcelot...) et d'autres sont en cours de réflexion, que ce soient des bâtiments privés ou publics, pour de la construction ou de la rénovation. Dans ce projet, la Covati joue un rôle très important, notamment dans l'animation du réseau de partenaires, la recherche de subventions, ou encore la promotion du matériau auprès des artisans et architectes locaux.

### Au niveau alimentaire

Un appel à projet va être sollicité afin d'organiser la filière graine. Nutritionnellement, la graine de chanvre présente de nombreux atouts : elle est riche en oméga 3 et oméga 6 et elle peut se décliner sous différentes formes (farine, poudre, huile), ce qui laisse présager d'un potentiel important d'utilisation.

Cependant, son exploitation est complexe car c'est un produit fragile qu'il faut transformer très rapidement. Il conviendrait donc de trouver et intégrer dans la filière tous les partene-

### Quelques chiffres

- 5 agriculteurs pour 13 ha et 60 T en 2021
- 6 agriculteurs pour 29 ha et 150 T prévues en 2022
- 9 réunions techniques et d'avancement de projet
- 4 bâtiments finalisés, en construction ou en instruction de permis de construire

naires qui permettront d'obtenir un produit local de qualité, qui arrivera peut-être dans vos assiettes prochainement.

Dans ce projet, l'économie circulaire prend tout son sens :

- approvisionnement local, renouvelable,
- réponse à des besoins du territoire
- compétences et retombées financières pour les acteurs économiques locaux,
- diversification et recherche de nouvelles activités,
- création de partenariats et de dynamiques entre les entreprises, les collectivités et le monde de la recherche.



# Le Pacte régional véritable boost pour l'économie du territoire

RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTE



**Afin de relancer l'économie nationale, l'État a mis en place des dispositifs financiers permettant d'atténuer les effets de la crise pour les entreprises.**

La Covati, dont l'une des compétences est le développement économique, a ainsi décidé, en octobre 2020, d'investir auprès des entreprises du territoire dans le cadre du Pacte Régional. Ce dispositif, destiné aux entreprises de moins de 10 salariés, avait pour objectif d'une part, d'aider à l'investissement ou à l'accompagnement d'actions collectives avec le Fonds régional des territoires (FRT) et d'autre part, d'apporter de la trésorerie pour les entreprises en difficulté avec le Fonds d'avances remboursables pour la consolidation de la trésorerie (FARCT).

Les élus ont validé l'investissement de 2 €/habitant, soit 27 132 € répartis entre le FRT et le FARCT.

- Pour le FRT, la Région a complété à hauteur de 54 264 € pour l'aide à l'investissement et 13 566 € pour financer une partie des ani-

mations commerciales (marchés gourmands, marchés de Noël, fête de la truffe), symboles du retour à une vie normale et d'une période de forte activité pour les producteurs et commerçants locaux, largement impactés par la crise sanitaire.

Le montant des subventions dépendait du montant et de la nature de l'investissement. Une participation plus importante était accordée si l'achat était réalisé sur le territoire ou s'il allait en faveur de la transition écologique par exemple.

- Pour le FARCT, l'argent investi a servi à alimenter une enveloppe régionale pour aider les entreprises en difficulté. Au total, 61 000 € de prêts ont été accordés à 5 entreprises du territoire.

En plus du FRT et du FARCT, la Région a également accordé une subvention de 10 000 € à la Covati pour des dépenses d'ingénierie. Cette subvention a permis de financer une partie de l'étude sur la création du réseau de tiers lieux.

Le bilan financier final indique que la Covati a investi 27 132 € et que 165 962 € ont profité directement

aux entreprises du territoire, qui ont ainsi pu préparer l'avenir en investissant dans du matériel de production, dans le numérique ou dans des équipements plus performants ou plus ergonomiques.

## Quelques chiffres

- 30 projets entreprises / subventions de 61 400 € / investissement total de 370 864 €
- 6 actions collectives / subventions de 17 889 €
- 5 dossiers FARCT favorables / avances remboursables de 61 000 €
- 1 étude pour la création de tiers lieux / subvention de 10 000 €

**Alain Gradelet**

Vice-président en charge du développement économique, de l'emploi et de l'aménagement du territoire





# Nouveaux visages



**Laura Huertas** a rejoint le service Petite enfance de la Covati comme animatrice du Relais petite enfance depuis avril 2021. Elle anime des ateliers, renseigne les parents et les assistants maternels et gère le guichet unique avec Sandy Pitre.



**Bettina Aumasson** a rejoint le Service actions sociales de la Covati le 1<sup>er</sup> février 2022 comme animatrice sociale. Elle anime avec sourire et dynamisme les activités familles et seniors et accompagne les stagiaires du Parcours sécurisé.



**Cédric Marcq** a rejoint la Covati le 1<sup>er</sup> avril 2022 en tant que Directeur de l'école de musique. Il met en œuvre le projet d'établissement et coordonne les différents enseignements proposés à l'école. Il assure la direction de l'orchestre tous les vendredis soirs et coordonne les différents événements musicaux sur le territoire.



**Cédric Charles** a rejoint le Service actions sociales de la Covati le 14 mars 2022 comme Conseiller numérique. Il met ses compétences informatiques au service des habitants de la Covati pour les former et les accompagner à l'utilisation du numérique. Vous le retrouverez prochainement dans vos communes au sein d'un bus numérique itinérant.

**Delphine Cruz** a rejoint la Covati le 1<sup>er</sup> avril 2022 en tant que secrétaire de mairie. Elle est mise à disposition de la mairie de Villey-sur-Tille. Forte de son expérience à la mairie de Recey-sur-Ource, elle accueille, renseigne les habitants et assure le secrétariat de la commune.

**Hélène Fischer**  
Responsable des ressources humaines





# Reprise des activités

Activité cirque

**Le Service actions sociales a pu compter sur l'aide précieuse d'une trentaine de bénévoles impliqués sur le territoire.**

**Ils ont su donner de leur temps et de leur bienveillance, tant dans le cadre de l'aide aux devoirs mis en place par le biais du Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS), que dans le soutien aux personnes isolées, sur la mission d'accompagnement du public âgé de plus de 65 ans.**

## Activités familles

Après deux années particulières en raison du contexte sanitaire, les activités à destination des familles ont enfin repris.

Ainsi, des temps conviviaux, tels qu'une initiation aux arts du cirque, une soirée au quillier ou encore la mise en place de petits défis au sein de la ville d'Is-sur-Tille, ont rencontré un vif succès.

Un projet de mise en place de cafés parents, afin de proposer de nouveaux temps d'échange, est en cours d'élaboration.



Soirée au Quillier

## Sorties seniors



Le Service actions sociales de la Covati offre de nouveau la possibilité de rompre l'isolement, le repli sur soi et la solitude en proposant aux seniors des activités et sorties autour de thématiques diverses.

C'est dans la joie et la bonne humeur que les seniors du territoire se sont mobilisés en participant à *la Grayloise*, une marche en faveur de la lutte contre le cancer du sein, à Gray, début mars.

En avril, ils ont pris la direction de l'Abbaye de Citeaux pour un rendez-vous insolite avec des oiseaux de proie. Une merveilleuse rencontre !

Plus récemment, un après-midi de détente et bien-être a eu lieu au sein de l'espace balnéothérapie du complexe *Le Klube*, à Ahuy. Les seniors n'ont pas hésité à ressortir les maillots de bain pour le plus grand plaisir de tous.

De nombreuses prestations sont programmées pour les mois à venir, n'hésitez pas à vous octroyer un moment de bonheur en vous inscrivant !

**Francis Perderiset**

Vice-président en charge des affaires sociales, de la solidarité et des personnes âgées



# Convention territoriale globale

En janvier 2022, la Covati s'est lancée dans une nouvelle démarche de contractualisation aux côtés de la CAF de Côte-d'Or : la Convention territoriale globale (CTG).

La CTG est une démarche visant à élaborer un projet de territoire plus cohérent et plus coordonné en terme d'offre de services à la population. Il s'agit en effet d'un contrat multithématique qui peut porter sur l'enfance, la jeunesse, la parentalité, mais aussi sur le handicap, le logement, l'accès aux droits, l'animation de la vie sociale...

La CTG s'appuie sur un diagnostic social du territoire afin de mettre en lumière les adéquations et les carences entre les besoins des usagers et l'offre existante. Elle a aussi une visée opérationnelle puisqu'elle s'appuie sur un plan d'actions pluriannuel, qui se traduit par des fiches actions concrètes à mettre en œuvre, afin d'atteindre les objectifs stratégiques qui seront définis tout au long de l'étude.



Au-delà d'un document de contractualisation entre la Covati et la CAF, la CTG est une véritable opportunité pour inviter les acteurs à travailler transversalement entre les services.

L'étude est aussi un outil qui permettra de faire vivre la dynamique partenariale en associant tout au long de la démarche les partenaires locaux (CAF, Conseil départemental, Fédération ADMR, Escalé 21...). Ce diagnostic social de territoire à vocation à donner une vue d'ensemble des besoins de tous les habitants.

Vous avez été nombreux à répondre à l'enquête en ligne, disponible du 21 mars au 17 avril dernier sur les outils numériques de la Covati et dans les Mairies : 870 retours de questionnaires ont été recensés. Analysés, ils permettent, en croisant les réponses avec les entretiens individuels des acteurs clés et les retours des futures tables rondes thématiques qui auront lieu en septembre, de proposer des objectifs et des actions à développer dans les 4 années qui arrivent.

Les pistes de travail qui se dégagent après les premières analyses sont orientées vers 6 grandes thématiques :

## 1. Petite Enfance

La baisse du nombre d'assistants maternels depuis plusieurs années, couplée avec l'arrivée de nouvelles familles et un programme de développement immobilier important sur le territoire, sont des constats sur lesquels s'appuyer afin de dynamiser l'accueil des jeunes enfants. Des besoins spécifiques sont apparus, comme l'accueil d'urgence ou l'accueil sur des horaires décalés.

## 2. Enfance

Après deux ans de fonctionnement, en tenant compte des protocoles Covid successifs, qui ont éloignés les parents du fonctionnement des centres de loisirs, il est temps à présent de redonner aux familles toute leur place, en les associant davantage à la vie des structures.

La Covati se trouve aussi face au constat d'une offre d'accueil parfois insuffisante à Is-sur-Tille, les mercredis et durant les vacances pour les enfants de moins de 6 ans.



### 3. Jeunesse

La tranche d'âge 11-17 ans peut se scinder en 2 : les 11-14 ans qui sont au collège et les 14-17 ans qui fréquentent les lycées.

L'offre de loisirs, si elle convient aux familles et aux plus jeunes d'entre eux, ne semble pas adaptée aux lycéens qui aspireraient davantage à se retrouver durant les week-ends et les vacances, dans un environnement dans lequel ils pourraient être acteurs de leurs loisirs.

Par ailleurs, l'accompagnement vers l'emploi semble devoir être une orientation marquée.

### 4. Familles

Les orientations sur lesquelles il convient de se pencher semblent concerner prioritairement les familles en situation de fragilité, les familles isolées et les familles monoparentales.

Les thématiques concerneront certainement l'accessibilité des services, les relations parents-enfants, l'insertion professionnelle en corrélation avec la garde d'enfants.

### 5. Seniors

La Covati compte 2 100 habitants qui ont entre 60 et 74 ans, 1 000 habitants entre 75 et 89 ans et 140 habitants de 90 ans et +plus. La problématique de la mobilité est prégnante chez les personnes âgées isolées et dépendantes. Les dispositifs d'aides ne sont pas toujours repérés et semble difficile d'accès pour certains. La question de l'accès au numérique reste également un enjeu important pour cette population.

### 6. Insertion sociale

Après avoir constaté que les usagers ne connaissent pas forcément toutes les aides ni les nombreux dispositifs d'accompagnement, la question de l'accès aux droits est posée. Les dispositifs sont nombreux mais les portes d'entrées aussi. Le renforcement de la coordination des acteurs est aujourd'hui une nécessité pour une plus grande efficacité.

Nous avons de la peine à sortir de deux années éprouvantes. Les dynamiques en place sur le territoire se sont figées et il apparaît comme difficile de les remettre en fonctionnement pour certaines personnes.

La vie associative, bien que riche, présente encore les stigmates de la crise sanitaire. Retrouver le dynamisme est un souhait, une volonté, une nécessité, pour garder une qualité de vie sur le territoire de la Covati.

Les fiches actions correspondant à ces pré-orientations, seront réalisées au cours du second semestre 2022 et validées par le conseil communautaire qui s'engagera alors sur la voie d'une contractualisation avec la CAF de la Côte-d'Or.

**Cécile Staiger**

Vice-présidente en charge de la petite enfance, de l'enfance-jeunesse, de la restauration scolaire et de l'éducation



**Francis Perderiset**

Vice-président en charge des affaires sociales, de la solidarité et des personnes âgées





# Les petits explorateurs...



## Marsannay-le-Bois

Les enfants de 3 à 5 ans du centre de loisirs de la Covati, à Marsannay-le-Bois, ont voyagé autour du monde. Chaque mercredi, ils ont découvert une nouvelle région du monde. Après, la France et sa gastronomie, les pays nordiques, leurs légendes et leurs moutons, les pays asiatiques et leurs traditions, ils ont fait escale dans les pays d'Amérique du sud.



## Is-sur-Tille

Les enfants du centre de loisirs de la Covati, à Is-sur-Tille, ont découvert quant à eux, chaque mercredi, les différents milieux naturels : milieu aquatique, milieu polaire, milieu aérien, savane...

**Cécile Staiger**

Vice-présidente en charge de la petite enfance, de l'enfance-jeunesse, de la restauration scolaire et de l'éducation





# Parcours d'orientation

**Forte du succès des parcours d'orientation mis en place l'an dernier, la Covati relance le concept.**

Le principe reste le même : les parcours sont gratuits et accessibles librement en téléchargement sur le site de la Covati.

Chaque parcours a une durée limitée dans le temps et a lieu dans une commune différente, de façon à en proposer plusieurs lors de la période hors chasse, d'avril à septembre.

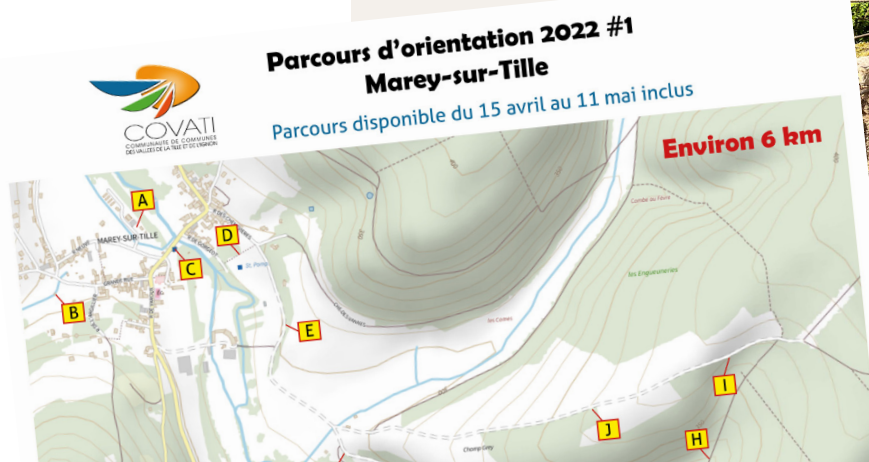
Une façon ludique de (re)découvrir les villages de la Covati, en famille ou entre amis, à pied ou en vélo !

## Nouveauté

Les balises ont été réalisées et personnalisées par les enfants du Secteur jeunes de la Covati et les résidents du foyer *Les eaux vives* à Is-sur-Tille.

La nouvelle saison a été lancée pour les vacances d'avril, dans la commune de Marey-sur-Tille.

Les rues des villages de notre territoire sont à nouveau être arpentées par les petits et les plus grands, pour le plus grand plaisir des familles.





Savoir rouler à vélo

# Sport dans les écoles

## Objectifs

- animer une activité physique et sportive auprès des enfants, public en phase de découverte et d'initiation,
- assister les enseignants dans l'organisation des séances d'activités physiques et sportives à l'école.

## Déroulé

Lors de cette année scolaire 2021-2022, la totalité des enfants scolarisés en élémentaire sur le territoire ont profité d'un cycle de 6 à 10 h d'activités physiques et sportives.

Les thématiques sportives abordées ont été la course d'orientation, le « savoir rouler à vélo », l'ultimate, la gymnastique, le kin-ball, l'athlétisme et le basket-ball.

Jusqu'au 7 juillet, les élèves de cycle 3 (CM1, CM2 et 6<sup>ème</sup>) du territoire vont pouvoir bénéficier de séances de découverte et d'apprentissage de la natation. Le transport en bus, vers la piscine d'Is-sur-Tille est pris en charge par la collectivité. Cet engagement montre une volonté des élus de la Covati de proposer une équité territoriale en matière d'accès aux équipements dont ils ont la gestion et une orientation supplémentaire vers le développement d'activités sportives pour tous.

## Chiffres clés année 2021-2022

- 10 écoles
- 14 sites
- 43 classes
- environ 918 élèves

## Écoles participantes

- école privée Ste Jeanne-d'Arc,
- école d'Is-sur-Tille,
- école de Marcilly-sur-Tille,
- école de Til-Châtel,
- école d'Épagny,
- école de Saulx-le-Duc,
- RPI Pichanges/Gemeaux/Spoys,
- RPI Marey-sur-Tille/Villey-sur-Tille,
- école de Lux,
- RPI Chaignay/Marsannay-le-Bois.





# 20 TERRE DE JEUX 24

**C'est officiel, la Covati a été labellisée Terre de Jeux 2024. Une distinction qui marque l'engagement de la Communauté de communes dans la pratique sportive.**

À deux ans des Jeux olympiques 2024, qui se dérouleront à Paris, la collectivité s'engage à contribuer à faire vivre les émotions des Jeux, changer le quotidien des gens grâce au sport et permettre au plus grand nombre de vivre l'aventure olympique et paralympique dès maintenant.

L'idée est de partager avec Paris 2024 la conviction que le sport change les vies, que le sport, par les émotions qu'il suscite, est un vecteur incomparable de rassemblement et de cohésion, que le sport, par les valeurs qu'il véhicule, est un formidable outil d'éducation et d'inclusion. Être une collectivité Terre de Jeux 2024, c'est également partager une vision ambitieuse pour les jeux.

Chaque projet mis en place dans le cadre du label Terre de Jeux 2024 sera une opportunité pour mettre en œuvre cette vision partagée.

## Piscine intercommunale

### Horaires d'ouverture

- du 21 mai au 7 juillet et du 1<sup>er</sup> au 25 septembre : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 12 h à 14 h et de 17 h à 19 h, mercredi de 14 h à 19 h, samedi, dimanche et jours fériés de 12 h à 18 h 30,
- du 8 juillet au 31 août : du lundi au vendredi de 12 h à 19 h et samedi, dimanche et jours fériés de 10 h 30 à 18 h 30.

### Cours de natation enfants

Initiation ou perfectionnement

1 séance = 12 € - 10 séances = 110 €

### Des stages seront proposés aux mois de juillet et août

**Public :** enfants et adolescents sachant nager 25 m minimum.

**Objectif :** perfectionnement des acquis et apprentissage d'une nouvelle nage.

**Tarifs :** 61 € comprenant la prestation et le goûter.

### Entraînement de natation (adolescents et adultes sportifs maîtrisant 2 nages et voulant s'entraîner)

Séances au choix selon planning remis à l'inscription.

1 séance (1 h) = 12 €, 10 séances + 1 gratuite = 110 €

### Aquagym

Cours de 45 minutes au petit bassin, séances au choix selon planning remis à l'inscription.

1 séance = 12 €, 12 séances = 110 €

### Renseignements & inscriptions

03 80 95 03 28

[piscine@covati.fr](mailto:piscine@covati.fr)



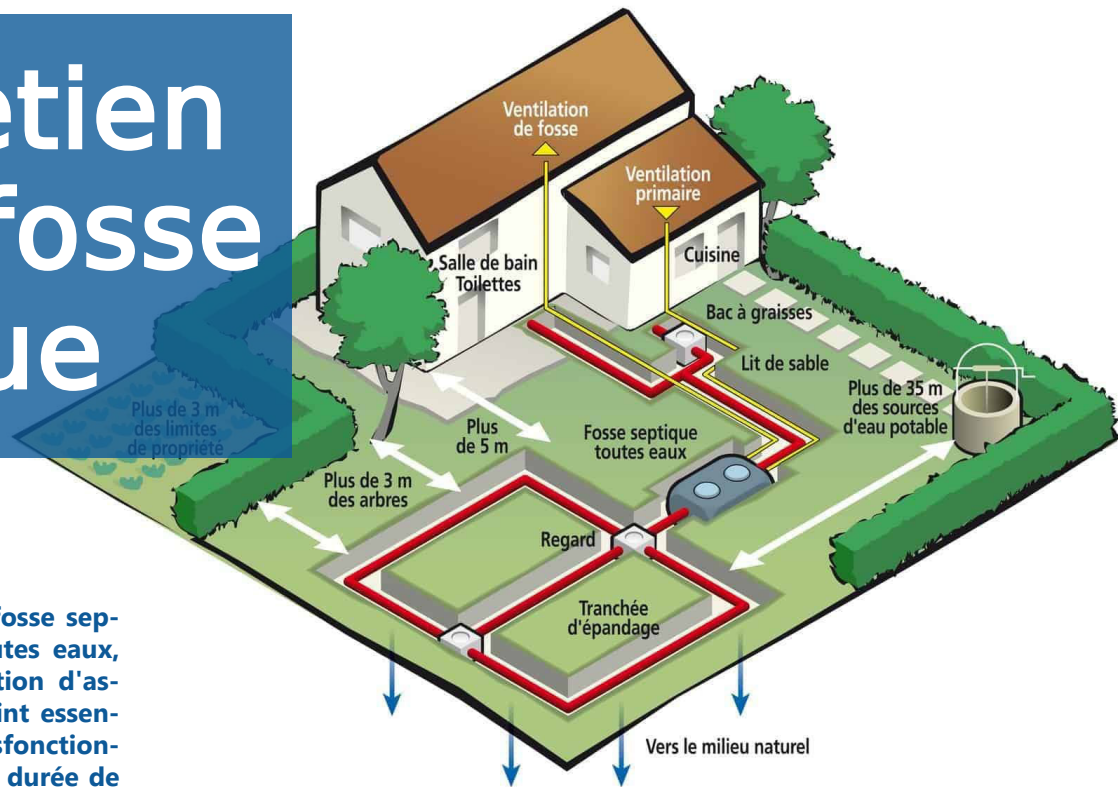
VIVRE  
LES JEUX  
PARTOUT  
EN FRANCE

20  
TERRE  
DE JEUX  
24

**Gilles Biancone**  
Vice-président en charge du sport et de  
la vie associative



# L'entretien d'une fosse septique



Que l'on possède une fosse septique ou une fosse toutes eaux, l'entretien de l'installation d'assainissement est un point essentiel pour éviter tout dysfonctionnement et prolonger la durée de vie du matériel.

## Les règles à respecter

- le périmètre situé au-dessus de la fosse septique ne doit pas être planté (sauf gazon),
- aucun véhicule ne doit stationner ou circuler sur ce périmètre,
- ne pas construire de piscine, jeux ou abri de jardin ou quoi que ce soit de lourd au-dessus de l'emplacement de la fosse,
- ne pas recouvrir la surface au-dessus de la fosse, de carrelage, ou de matériaux non respirants

## À noter

Pour vérifier le volume de boues, il suffit de prendre un bâton assez long et de le plonger au fond de la fosse. La coloration boueuse indiquera la hauteur des boues.

- ne pas jeter d'éléments non biodégradables ni de produits chimiques dans les canalisations ! Cela risquerait d'entraver les filtres, la pompe et les canalisations ou de tuer les bactéries chargées de l'épuration.

## Quelques conseils concernant la vidange

- à réaliser lorsque les boues atteignent 50 % du volume de la fosse (30 % pour les micro stations d'épuration), soit tous les 4 ans en moyenne,
- faire appel à une entreprise spécialisée qui devra fournir un certificat,
- toujours laisser un fond de boue, qui contient les bactéries épuratrices et qui permet de réactiver tout de suite le processus de prétraitement,
- veiller à ce que la fosse soit toujours remise en eau après vidange,
- vérifier et nettoyer régulièrement le préfiltre et le bac à graisse s'ils existent.

## Côté sécurité

Lors d'une ouverture des regards de la fosse ou d'un autre regard du dispositif :

- veiller à laisser un temps d'aération à l'ouverture, car la fosse peut dégager un gaz toxique : le sulfure d'hydrogène,

- ne jamais laisser un enfant à proximité d'un regard ouvert (risque de chute et de noyade) et bien veiller à refermer les regards après intervention,
- ne jamais tenter de pénétrer dans une fosse toutes eaux ou une fosse septique, même vide ou dite « désaffectée ».

## Produits interdits dans une fosse :

Alcool à brûler, solvants, produits d'hygiène féminine, couches, mégots de cigarette, litière pour chat, produits chimiques, essence, graisse ou huile animale ou végétale, eau de javel, pesticides, médicaments...

**Florian Paquet**

Vice-président en charge de la transition énergétique, du SPANC, de la GEMAPI et des déchets





# Nouvelle équipe au service développement territorial

**Suite à un important mouvement de personnel dans le service, la nouvelle équipe prend ses marques.**

**Sylvie Collardey**, responsable de l'urbanisme, a rejoint l'équipe à plein temps et est aujourd'hui accompagnée de **Sarah Herren** pour l'instruction des autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables, etc.).

**Claude Branet**, adjoint technique à la Covati depuis plusieurs années, est dorénavant en charge du Service public d'assainissement non collectif (SPANC). Il réalise

les contrôles des installations d'assainissement individuelles dans le cadre des ventes immobilières, des installations neuves et réalise les contrôles périodiques.

**Amandine Alexandre** a pris la direction du service. Elle s'occupe des aspects administratifs, juridiques et financiers et plus particulièrement des marchés publics pour la voirie et les bâtiments.

Elle est épaulée par **Didier Boulogne**, adjoint à la direction du service, qui a pour principale mission le suivi des travaux menés par la collectivité.

## Le Trésor public déménage



D'importants travaux ont été entrepris au niveau de l'ancien Colruyt d'Is-sur-Tille, rue Anatole-France, avec l'aménagement de plusieurs cellules commerciales et administratives. Une cellule à aménager est en cours d'acquisition par la Covati afin d'y installer le futur Centre de gestion comptable des finances publiques, actuellement situé allée Jean-Moulin.

Les travaux d'aménagement intérieur seront réalisés durant le deuxième semestre 2022.

**Jean-Denis Staiger**

Vice-président en charge des travaux, des infrastructures, du matériel communautaire et de l'aérodrome





## Randonnée et VTT Des sentiers à préserver

Avec 97 km de petites randonnées inscrites au Plan départemental de la Côte-d'Or des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR) et 73 km de circuits VTT inscrits au Plan départemental des espaces, sites et itinéraires (PDESI), l'activité de pleine nature reste un vecteur privilégié de découverte de la Covati.

C'est dans un esprit d'ouverture et de préservation que la Covati a souhaité, au travers de ces inscriptions, structurer et aménager les chemins afin que chaque excursion fasse rimer plaisir et sécurité grâce à une signalétique adaptée. En effet, la Covati, en partenariat avec le Conseil départemental de la Côte-d'Or, s'est engagée depuis plusieurs années dans une politique volontariste d'amélioration du réseau de sentiers de randonnée et à créé de

nouveaux circuits VTT. L'objectif est d'obtenir les conditions favorables à la découverte des plus beaux sites du territoire, dans toute sa diversité. Toutefois, cela nécessite une maintenance continue, en étroite collaboration avec les mairies, mais aussi de deux associations impliquées dans l'entretien et le balisage : *Is Loisirs Nature* pour la randonnée et *Codep 21 de Cyclotourisme* pour le VTT.

**Un arbre tombé,  
un balisage manquant... pour tout  
signalement merci  
de nous contacter :**

- 03 80 95 24 03
- [covati.tourisme@covati.fr](mailto:covati.tourisme@covati.fr)
- site du gouvernement : <https://sentinelles.sports-denature.fr/>

Les itinéraires inscrits au PDIPR sont balisés en jaune et entretenus en s'appuyant sur les critères de la Fédération française de randonnée, qui permettent d'avoir une signalétique de qualité et homogène.



De manière identique, les parcours VTT inscrits au PDESI, suivent le balisage normalisé et commun de la Fédération française de cyclisme (FFC) et de la Fédération française de cyclotourisme (FFvelo).



Ces indications sont le gage de la qualité des circuits, tant au niveau du balisage que de l'entretien des chemins. La préservation de ces parcours est l'affaire de tous !

# Place à la curiosité et à la découverte !



Après deux années touristiques grandement marquées par l'épidémie, la Covati, via son Office de tourisme, a décidé d'innover en matière d'activités.

À l'évidence, il est impératif de poursuivre la relance du tourisme local et de faire découvrir d'authentiques lieux et des savoir-faire hors du commun sur le territoire. C'est pourquoi, la Covati s'engage à étoffer ses activités.

Depuis plusieurs années, durant l'été, l'Office de tourisme propose des visites commentées mais également des découvertes originales, telles que des initiations au jeu de quille, en partenariat avec le Réveil Section Quilles d'Is-sur-Tille.

## Nouveautés

Les plus curieux, petits ou grands, pourront cette année partir à la découverte des savoir-faire locaux, rendez-vous proposés dans les ateliers ou lieux d'exposition des artistes et artisans du territoire, ou profiter de visites à thème dans les communes de Gemeaux et d'Is-sur-Tille.

Pour rappel, pour découvrir ludiquement le patrimoine des vallées de la Tille et de l'Ignon, des visites peuvent également se faire en au-

tonomie, au moyen du guide touristique et des livrets jeux, disponibles gratuitement à l'Office de tourisme.

Pour les plus gourmands, cet automne, deux demi-journées découverte de la truffe seront également proposées, en partenariat avec la Confrérie de la truffe de Bourgogne et des cuisiniers locaux, les samedis 29 octobre et 12 novembre.

## Renseignements à l'Office de tourisme

03 80 95 24 03

[covati.tourisme@covati.fr](mailto:covati.tourisme@covati.fr)

[www.covati-tourisme.fr](http://www.covati-tourisme.fr)



## Thierry Darphin

Vice-président en charge du tourisme, de l'école de musique et de la culture





Concert des classes de Musiques Actuelles



Spectacle pour enfants par Les Grumeaux



Cette année, l'école de musique de la Covati a fait son retour auprès du grand public grâce à la nouvelle édition du festival Cov'Artistes.

Quatre rendez-vous ont été proposés : *les Grumeaux*, spectacle pour enfant drôle et poétique ; *Au bois de mon cœur*, concert autour du répertoire de Georges Brassens, *New Orleans*, concert des élèves de l'école de musique ; et le concert de la classe de Musiques Actuelles qui avait, pour l'occasion, invité ses homologues de Genlis et Chevigny-Saint-Sauveur.



Concert Au bois de mon coeur

**Thierry Darphin**

Vice-président en charge du tourisme, de l'école de musique et de la culture



Retrouvez tout l'agenda à  
jour sur notre site internet  
[www.covati.fr](http://www.covati.fr)



et suivez nos idées de sorties  
sur notre page Facebook  
Tourisme des vallées Tille-Ignot

# Agenda

**DE JUIN À SEPTEMBRE**

Tous les lundis, Chaignay  
Guinguette

**JUILLET-AOÛT-SEPTEMBRE**

**Chaque week-end, Is-sur-Tille**

Animations-concerts à l'esplanade  
des Capucins (programme à découvrir  
dans notre agenda en ligne et sur  
le site de la ville d'Is-sur-Tille)

**JUILLET**

**Vendredi 1<sup>er</sup>, Til-Châtel**

Marché nocturne et Blind test

**Vendredi 8, Is-sur-Tille**

Concert

**Samedi 9, Marcilly-sur-Tille**

Sortie nature

**Dimanche 10, Is-sur-Tille**

Vide-grenier

**Mercredi 14**

Fête Nationale

**Vendredi 15, Saulx-le-Duc**

Découverte des savoir-faire locaux,  
*Atelier Fa-Sol*

**Samedi 16, Tarsul**

Marché nocturne

**Samedi 16, Marcilly-sur-Tille**

Visite commentée du camp américain

**Vendredi 22, Is-sur-Tille**

Concert

**Vendredi 29, Vernot**

Découverte des savoir-faire locaux,  
*Galerie de la Rochette*

**Vendredi 29, Is-sur-Tille**

Marché nocturne

**Samedi 30, Mology**

Marché nocturne

**AOÛT**

**Vendredi 5, Is-sur-Tille**

Découverte des savoir-faire locaux,  
*L'artiste des couples, Cassie Poinsonot*



Sortie nature à Pichanges

**Vendredi 12, Villecomte**

Découverte des savoir-faire locaux,  
*Atelier Phiguitars*

**Samedi 13, Marcilly-sur-Tille**

Visite commentée du camp américain

**Vendredi 19, Is-sur-Tille**

Concert

**20 & 21, Is-sur-Tille**

Championnat de France d'auto-  
cross et sprintcar

**Samedi 20, Til-Châtel**

Tournoi de pétanque

**Vendredi 26, Spoy**

Marché nocturne

**Dimanche 28, Chaignay**

*Vide ta bière et ton grenier*

**Dimanche 28, Is-sur-Tille**

Vide-grenier au Train des Lavières

**SEPTEMBRE**

**Vendredi 2, Is-sur-Tille**

Marché nocturne & Course SCO  
espoirs juniors

**Vendredi 9, Is-sur-Tille**

Concert

**Vendredi 16, Is-sur-Tille**

Concert

**Samedi 24, Is-sur-Tille**

Théâtre par la troupe *La Bargerie*

**OCTOBRE**

**Samedi 1<sup>er</sup>, Is-sur-Tille**

Bourse aux jouets

**Mercredi 5, Is-sur-Tille**

Spectacle de la *Semaine bleue*

**8 & 9, Is-sur-Tille**

Portes-ouvertes, circuit Nicolas Klein

**Samedi 8, Is-sur-Tille**

Théâtre par la troupe *Et pourquoi pas*

**Samedi 15, Is-sur-Tille**

Fête de la Truffe et des Papilles

**Dimanche 16, Is-sur-Tille**

Bike and Run de la truffière

**Mercredi 19, Is-sur-Tille**

Salon seniors

**22 & 23, Is-sur-Tille**

*Exposition mycologique*

**Samedi 29, Is-sur-Tille**

Demi-journée découverte de la Truffe

**Samedi 29, Is-sur-Tille**

Loto du Comité des fêtes

**NOVEMBRE**

**Samedi 5, Marey-sur-Tille**

Marché gourmand

**Samedi 12, Is-sur-Tille**

Demi-journée découverte de la Truffe

**Dimanche 13, Is-sur-Tille**

Thé dansant

**19 & 20, Chaignay**

Bourse aux jouets

**Samedi 19, Til-Châtel**

Loto Téléthon

**Dimanche 20, Marcilly-sur-Tille**

Bourse aux jouets

**Dimanche 27, Tarsul**

Marché de Noël

**DÉCEMBRE**

**Dimanche 4, Is-sur-Tille**

Marché de Noël

**Samedi 17, Is-sur-Tille**

Père Noël au train des Lavières

**Dimanche 18, Is-sur-Tille**

Marché des terroirs spécial Noël

Découvrez  
la Truffe  
de  
Bourgogne



## FÊTE DE LA TRUFFE ET DES PAPILLES

Samedi 15 octobre

## DEMI-JOURNÉES DÉCOUVERTE DE LA TRUFFE

Samedis 29 octobre  
et 12 novembre

Infos : 03 80 95 24 03  
ou [www.covati-tourisme.fr](http://www.covati-tourisme.fr)



*Communauté de communes des vallées de la Tille et de l'ignon*

# Is-sur-Tille

# dim. 16 octobre

## BIKE AND RUN de la Truffière



**Challenge régional  
adultes & jeunes**

*Course adultes : 13 km*

*Course jeunes : 6 km et 2 km*

[www.covati.fr](http://www.covati.fr)

